

C A P L

Elections professionnelles

Scrutin du 20 octobre 2011

Pour défendre
votre statut de
fonctionnaire



Pour que vos qualifications soient reconnues et exiger
de vraies perspectives d'évolution professionnelle.



Pour bénéficier de
véritables droits et
garanties (notations,
promotions, mutations)

Pour une défense active de vos droits collectifs et individuels :
Votez CGT Finances Publiques Paris

Faites le choix de la CGT Finances Publiques Paris

Parce qu'il s'agit d'un enjeu fondamental pour le respect de vos droits...

Parce que la CGT est toujours à la pointe du combat

L'activité de nos élu-e-s s'inscrit dans tous les combats menés sur Paris tant sur le plan local (participation aux envahissements des CTP, grèves, campagnes de pétitions...) que national (projet mobilité, salaires, retraites...). Ces actions collectives ont renforcé la capacité de nos élu-e-s à faire valoir nos droits et à veiller au respect de nos garanties statutaires contre la régression sociale et la casse du service public.

Les Commissions Administratives Paritaires Locales (CAPL) sont des instances consultatives qui émettent des avis. Elles abordent tous les aspects de la vie administrative de l'agent. Elles sont composées à nombre égal de représentant-e-s de l'administration et d'élu-e-s des personnels dont le rôle est primordial.

Les CAP locales s'organisent principalement autour de quatre temps forts :

Les appels de notation

Nous sommes opposés au contingentement budgétaire des mois distribués et nous défendons avec pugnacité les agents tant sur le plan de l'entretien d'évaluation que sur la note chiffrée et les appréciations littérales.

La CGT Finances Publiques revendique un système de notation basé sur des critères objectifs permettant une réelle reconnaissance de la valeur professionnelle des agents. Le système de notation actuel est injuste et incohérent et n'est qu'un prélude à la rémunération au mérite.

Les tableaux d'avancement (changement de grade à l'intérieur d'une catégorie)

La CGT Finances Publiques revendique la mise en place d'une carrière linéaire avec une seule et unique grille indiciaire fonction publique.

C'est pourquoi elle exige l'intégration au grade supérieur de tous les agents remplissant les conditions statutaires.

Nos élu-e-s s'engagent à assurer la défense d'agents initialement écartés.

Les mutations

La mutation est un droit et chaque demande est légitime quel qu'en soit le motif. La CGT Finances Publiques revendique l'affectation la plus fine possible.

Nos élu-e-s contrôlent la stricte application des règles de gestion et s'engagent à apporter une vigilance particulière au respect des trois corpus de règles qui s'appliqueront lors de la phase transitoire (règles DGCP, DGI et nouveaux statuts).

Les listes d'aptitude (changement de catégorie par sélection)

La CGT Finances Publiques revendique la suppression de la liste d'aptitude du fait de son caractère arbitraire et subjectif et exige son remplacement par un examen à caractère professionnel.

La CGT agit pour la défense des agents dans le cadre imposé par l'administration.

Les refus de temps partiels, de congés formation professionnelle ou syndicale, sont également soumis à l'avis de la CAPL.

Revendiquez, lutez, votez CGT
Faites voter CGT !